



Perpignan, le vendredi 2 juin 2023

à l'attention de Mme la directrice académique  
des Services Départementaux de  
l'Éducation Nationale des Pyrénées-Orientales

Objet : Dépôt d'une alerte sociale

Madame la directrice académique,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20/08/2008, nous avons l'honneur de vous notifier les motifs qui conduisent nos organisations syndicales, FSU-SNUipp 66 et Se-UNSA 66 à déposer une alerte sociale préalable au dépôt d'un préavis de grève pour les personnels enseignant.es du 1er degré, les accompagnant.es des élèves en situation de handicap et les psychologues de l'Éducation nationale, exerçant dans les écoles, les établissements scolaires et les établissements spécialisés, à compter du lundi 19 juin 2023 jusqu'au vendredi 7 juillet 2023 inclus. Voici les motifs de cette alerte :

### **Mouvement intra-départemental 2023**

Les conditions dans lesquelles les opérations du mouvement 2023 sont plus qu'inquiétantes : erreurs de barèmes, refus de correction de barème, bonifications non prises en compte, codes de priorités erronés, problème des directeurs et directrices en poste auxquels on interdit l'accès à des postes de direction, collègues n'ayant pas eu un accès au serveur durant la période de saisie, habilitation, etc...

Nos organisations exigent que les mutations intra-départementales respectent les règles collectives du guide mobilité 2023.

### **Dialogue social**

Dans le cadre du mouvement intra-départemental mais aussi, plus largement, dans les relations de nos organisations syndicales avec les services de la DSDEN 66, le traitement réservé aux élu.es des personnels de nos organisations respectives n'est pas acceptable. Nos organisations exigent un dialogue social réel, des réponses concrètes à nos sollicitations et dans des délais raisonnables.

En application de l'article 3 du décret n°2008-1246 du 1<sup>er</sup> décembre 2008, nous vous demandons d'engager une négociation préalable « dans le délai de trois jours à compter de la remise de la notification ».

Pour le SNUipp-FSU 66, les co-secrétaires départementaux,

Audrey Corrège, Jérôme Guy, Jean-François Nogues

Pour le Se-UNSA 66, la secrétaire départementale

Nadia Alram